

Assistant(e) de réalisation

RNCP23987 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1304, L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/07/2020

Certificateur(s)

CENT EUROPEEN FORMATION PRODUCTION FILMS · SIRET : 39179458300040

Centre européen de formation à la production de film (CEFPF)

<http://www.cefpf.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'assistant (e) de réalisation intervient aux 3 moments-clés d'un tournage, lors de la préparation, du tournage proprement dit et lors des rendus et finitions du tournage. Les activités qu'il exerce exigent des compétences et des savoir-faire différents.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Contribuer à la préparation d'un tournage ou d'un programme audiovisuel

- Identifier avec précision les différentes étapes de la production et les métiers du cinéma et de l'audiovisuel
- Identifier à la lecture d'un scénario les moyens en matériel et personnel nécessaires au tournage
- Organiser et participer aux repérages des décors
- Effectuer les démarches administratives pour l'obtention des autorisations de tournage sur les décors retenus.
- Organiser les repérages techniques des décors retenus par le réalisateur
- Seconder le premier (e) assistant (e) réalisateur dans l'établissement du plan de travail
- Organiser sous le contrôle du premier assistant (e) les répétitions des comédiens, les essayages des costumes, les essais maquillage...

- Participer à l'organisation du casting et éventuellement choisir les figurants

Contribuer au tournage d'un film ou d'un programme audiovisuel

- Organiser l'accès au lieu du tournage des techniciens, comédiens et le stationnement des véhicules techniques
- Gérer l'ouverture des décors et la mise en place des moyens logistiques pour accueillir un tournage (décors, loges, cantine, branchements électriques)
- Contribuer au bon fonctionnement logistique d'un tournage et au confort quotidien de l'équipe
- Contribuer à l'accueil et à la coordination des équipes techniques
- Participer à l'établissement de la feuille de service sous le contrôle du 1er assistant (e) réalisateur, du régisseur (se) général(e) et du directeur (trice) de production
- Veiller à la sécurité dans les lieux de tournage

Contribuer aux rendus et finitions du tournage film ou d'un programme audiovisuel

- Organiser les rendus du matériel sous le contrôle du régisseur général (se) et du directeur (trice) de production
- Vérifier l'état des lieux de tournage

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Assistant (e) de réalisation contribue à l'organisation et à la logistique quotidienne du plateau de manière à ce que tous les corps de métiers (réalisateur, comédiens, techniciens...) concourent à la réalisation des séquences prévues en tenant compte des contraintes artistiques et de production dans le respect de la réglementation en vigueur. De manière générale, au sein de l'équipe mise en scène, il occupe le poste de second(e) assistant (e) réalisateur qu'il seconde dans toutes ses tâches. Lorsqu'il intègre l'équipe régie, il occupe le poste d'assistant régisseur (se) adjoint (e). Il Enfin, l'étendue de ses responsabilités et sa spécialisation varient selon le type de film ou de programme audiovisuel (long-métrage, téléfilm, court-métrage, docu-fiction...), les options de tournage (plateaux, studios, extérieur) et le nombre d'assistants (es) amenés (es) à intervenir dans les équipes mise en scène et régie.

L'Assistant (e) de réalisation exerce ses fonctions dans les secteurs des codes NAF suivants :

5911 A : production de films et de programmes pour la télévision,

5911 B : production de films institutionnels et publicitaires

5911 C : production de films pour le cinéma

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

second ou auxiliaire à la mise en scène réalisateur, assistant régisseur adjoint

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Liste non exhaustive :

- Convention collective nationale des techniciens de la production cinématographique du 19 janvier 2012 étendue par arrêté du 1er juillet, avenant du 8 octobre 2013.
- Convention collective de la production audiovisuelle du 13 décembre 2006, étendue par arrêté du 24 juillet 2007.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 4 personnes :

- Le président du jury employeur dans le secteur cinématographique ou audiovisuel, (producteur)

- Un membre de l'équipe artistique d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle, (assistant-réalisateur)
- Un membre de l'équipe production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle, (régisseur général ou directeur de production)
- Un membre de l'équipe pédagogique du CEFPE.

Représentativité

75 % des membres du jury sont extérieurs au CEFPE.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 4 personnes :

- Un gérant d'une société de production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle qui préside le jury,
- Un membre salarié de l'équipe artistique d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle,
- Un représentant qualifié des employeurs,
- Un représentant qualifié des salariés exerçant dans le domaine de la production.

Représentativité

75 % des membres du jury sont extérieurs au CEFPE.

Le jury sera composé de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP34719

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23987/>